



Parc national de la
Péninsule-Bruce



Parc marin national
Fathom Five



Photo : Daniel Stewart

Parc national de la Péninsule-Bruce Parc marin national Fathom Five **Guide des activités diurnes**

Nous vous souhaitons la bienvenue dans deux parcs très spéciaux situés sur le Territoire ancestral de la Nation ojibway de Saugeen. Le parc national de la Péninsule-Bruce et le parc marin national Fathom Five ont amplement de quoi inspirer : des falaises majestueuses, des eaux bleu vif, un littoral épique, des îles, des phares, des épaves et une vaste forêt, la dernière grande étendue boisée du Sud-Ouest de l'Ontario.

Nous devons tous faire notre part pour protéger ces espaces naturels exceptionnels dans l'intérêt des générations futures. Aidez-nous à les préserver pour l'avenir.

**Souhaitez-vous
joindre l'initiative
sans papier?**



[www.parks.canada.ca/pn-np/on/
bruce/visit/cartes-maps](http://www.parks.canada.ca/pn-np/on/bruce/visit/cartes-maps)



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Ici, dans la péninsule de Saugeen (Bruce), nous valorisons la gentillesse envers les autres et le respect de l'environnement naturel et culturel.

Veuillez rester calme et respectueux en tout temps afin que nous puissions créer des souvenirs positifs pour tout le monde ! Les interactions négatives avec les membres du personnel entraîneront un refus d'entrée.

Évitez les déceptions!

Pour profiter du littoral de la baie Georgienne, vous devez réserver votre accès à **Halfway Log Dump** et au **secteur du lac Cyprus** (y compris à l'anse Indian Head et à la Grotto)

Pour visiter ces attractions, il faut **réserver votre place**. Faites-le par téléphone ou en ligne :



1-877-737-3783



www.reservation.pc.gc.ca



Les réservations pour le stationnement au lac Cyprus, à la Grotto et à la passe à billes Halfway sont valides pour le stationnement à la plage Singing Sands et au Centre d'accueil de Parcs Canada le même jour (selon les disponibilités).

RÉSERVEZ!

SECTEUR DU LAC CYPRUS ET DE LA GROTTO

Du terrain de stationnement marquant le Début des sentiers (P1), vous avez le choix entre trois sentiers pour rejoindre le littoral de la baie Georgienne et le sentier Bruce. Ces sentiers vous donnent accès à la Grotto, à l'anse Indian Head et à la falaise Natural Arch. Les eaux bleues cristallines, les falaises sauvages et le littoral spectaculaire de la baie Georgienne sont les principaux attraits de cette destination emblématique.

Du Début des sentiers, vous pouvez aussi parcourir le sentier du Lac-Cyprus et le sentier d'usages multiples. Pour faire une randonnée moins exigeante à l'écart des foules, faites le tour du lac Cyprus en forêt sur le sentier du Lac-Cyprus ou explorez le camping sur le sentier d'usages multiples.

Remarque : Le sentier d'usages multiples est le seul sentier du parc où les vélos sont autorisés. Vous ne pouvez pas accéder au littoral de la baie Georgienne à bicyclette.

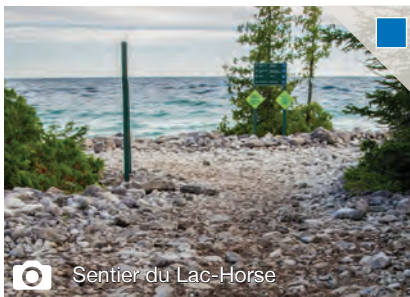


LE SAVIEZ-VOUS? Le point le plus profond de la baie Georgienne est situé près d'ici. Le fond se trouve à 165 m de profondeur.





Sentier de la Baie-Georgienne



Sentier du Lac-Horse



Sentier du Lac-Marr



Arche Naturelle



Grotto



SENTIER	TEMPS	DISTANCE	DESCRIPTION
SENTIERS DU TERRAIN DE CAMPING			
● Sentier d'usages multiples	1,5 heure	4,3 km	Sentier de gravier large et facile qui relie toutes les sections du camping du Lac-Cyprus.
■ Sentier du Lac-Cyprus	2,5 heures	5 km	Sentier naturel étroit sur le tapis forestier. Ponts enjambant les cours d'eau. Encerle le lac Cyprus.
SENTIERS VERS LA GROTTO			
● Sentier de la Baie-Georgienne	25 mins	1,5 km*	Sentier large et facile comportant quelques pentes.
■ Sentier du Lac-Horse	55 mins	2,1 km*	Trottoir de bois facile menant à un rivage de galets où la progression est plus difficile. Rejoint le sentier de la Baie-Georgienne.
◆ Sentier du Lac-Marr	1 heure	1,5 km*	Sentier sauvage avec saillies rocheuses et pentes menant à un rivage de galets.
◆ Sentier Bruce	Prévoir 30 minutes par kilomètre		Sentier raboteux le long de l'escarpement du Niagara.

*Il s'agit de la distance du Début des sentiers à la Grotto.



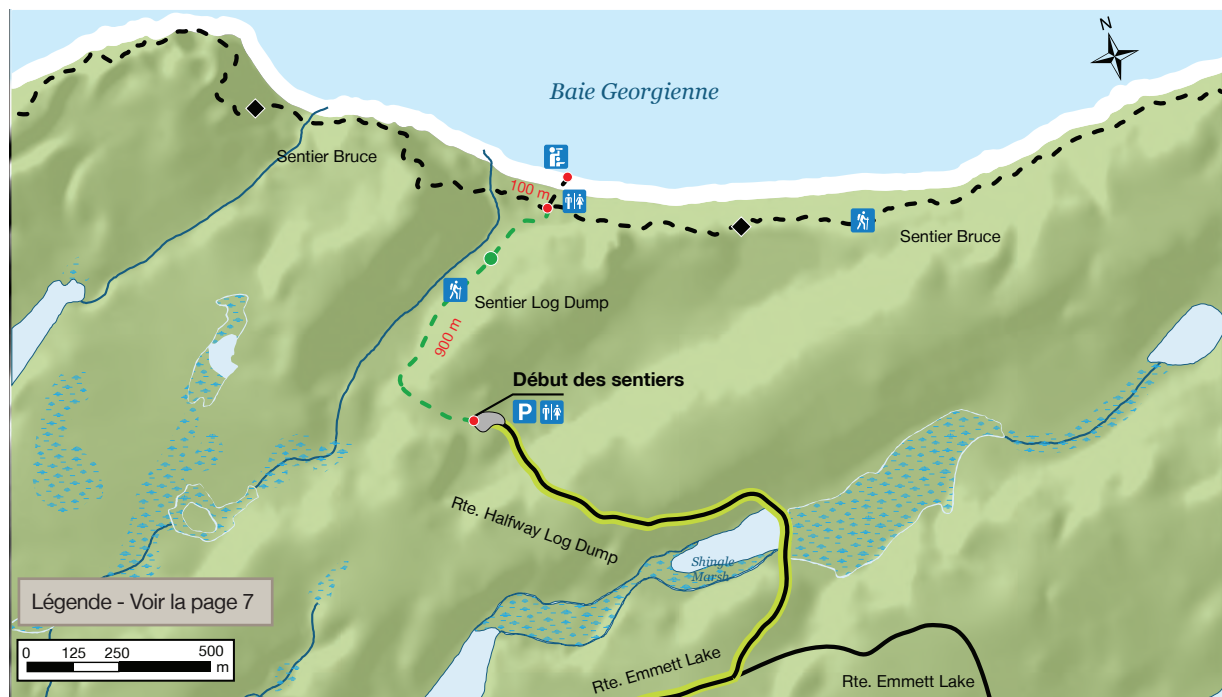
HALFWAY LOG DUMP

Après l'inscription au poste du chemin du Lac-Emmett, votre aventure débute par un trajet en voiture sur un chemin de gravier long et sinueux. Prenez votre temps pour le parcourir! Profitez des panoramas sur les marais et les forêts luxuriantes qui jalonnent votre parcours jusqu'au terrain de stationnement à Halfway Log Dump. Roulez lentement et freinez pour les animaux sauvages!

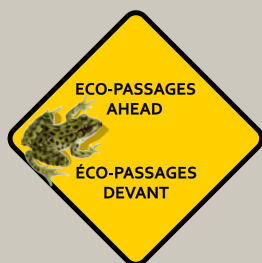
Du terrain de stationnement, il suffit d'une courte randonnée pour pouvoir bénéficier de vues saisissantes sur les eaux bleues cristallines, les falaises abruptes et les rivages de galets de la baie Georgienne.



SENTIER	DURÉE	DISTANCE	DESCRIPTION
● Sentier Log Dump	30 min	1 km	Sentier large et facile comportant quelques pentes et menant à un rivage de galets.
◆ Sentier Bruce	Prévoyez 30 minutes par kilomètre.		Sentier raboteux le long de l'escarpement du Niagara.



Il faut absolument porter des chaussures appropriées!



Pendant que vous explorez le parc, il se peut que vous rouliez sur un écopassage!

Les écopassages (ou passages pour animaux) sont des tunnels qui permettent à la faune de circuler en toute sécurité au-dessous des routes. Ils réduisent la mortalité routière chez les serpents, les salamandres, les tortues et les grenouilles. Ces écopassages ont été installés dans le cadre du projet de conservation *En route vers le rétablissement*. Roulez prudemment dans le parc. Restez à l'affût des tortues, des serpents et des autres animaux sauvages.



LE SAVIEZ-VOUS? Depuis 2019, notre programme d'incubation nous a permis de relâcher avec succès 1665 bébés tortues dans des milieux humides.



SINGING SANDS

Ce rivage sablonneux sert d'habitat à tout un éventail d'espèces végétales et animales uniques en leur genre. Le trottoir de bois surélevé vous convie à une promenade facile au-dessus de la tourbière. Le sentier Wild Garden vous propose quant à lui une randonnée relaxante sur un rivage boisé.

Vous pouvez acheter votre permis de stationnement et votre laissez-passer sur place. Les places sont attribuées selon l'ordre d'arrivée des visiteurs. **Pendant les mois d'été, le terrain de stationnement se remplit vite.**



SENTIER	DURÉE	DISTANCE	DESCRIPTION
● Sentier Wild Garden	45 mins	1.3 km	Des panneaux d'interprétation jalonnent le trottoir de bois, le tapis forestier et le rivage.
● Trottoir accessible	15 mins	250 m	Trottoir de bois dominant la tourbière. Convient aux fauteuils roulants, aux aides à la mobilité et aux poussettes.



Ne vous aventurez pas dans les zones délimitées! Aidez-nous à protéger les plantes et les habitats naturels qui confèrent à ce lieu son caractère unique.

Parcs Canada vous offre tout une panoplie d'aventures!

Faites l'expérience de la randonnée, des excursions en embarcation à pagaie, de l'observation de la faune et de plus encore en participant à l'une des nombreuses activités guidées offertes dans le parc. Laissez-vous inspirer par nos guides sympathiques et compétents qui vous transmettront leur passion pour la nature. Balayez le code QR avec votre téléphone pour voir le calendrier d'activités ou rendez-vous au www.parcscanada.gc.ca/bruce-activites



LE SAVIEZ-VOUS? Au terme d'un projet de remise en état, la plage Singing Sands relie désormais une vaste tourbière à une dune, deux écosystèmes importants.

CARTE DES PARCS

Parc marin national Fathom Five

DISTANCES DE RANDONNÉE (km)

Centre d'accueil													
0.8	Baie Little Dunks												
7.6	7	Anse Little											
18.8	18.2	11.2	Grotto										
20.5	19.9	12.9	1.7	Lac Cyprus - Début des sentiers								P	
22.1	21.5	14.5	3.3	1.6	Stationnement 2 du Lac Cyprus							P	
21.5	20.9	13.9	2.7	3.7	5.3	Stormhaven							A
24.2	23.6	16.6	5.4	6.4	8	2.7	Halfway Log Dump						
25.1	24.5	17.5	6.3	7.3	8.9	3.8	0.9	Halfway Log Dump					P
30.3	29.8	22.8	11.6	12.6	14.2	8.9	6.2	7.1	High Dump				A
38.3	37.7	30.7	19.5	20.5	22.1	16.8	14.1	15	7.9	Lac Crane			

Les distances indiquées ici et ailleurs dans le présent guide correspondent à l'aller seulement. **Doublez la distance pour l'aller-retour.** Prévoyez 30 minutes par kilomètre.



Légende		
	Route pavée	P Stationnement
	Route de gravier	Toilettes
	Voie d'accès au parc	Randonnée
	Terrains de parc	Accessible
	Terrains privés	Camping
	Sentiers de randonnée	Terrain de pique-nique
	Facile	Baignade
	Modéré	Eau potable
	Difficile	Phare
	Sentier Bruce	Point d'observation
	Indicateur des distances	Camping en arrière-pays
	250 m Distance	Bateaux d'excursion
	Information	Ferry des voitures à l'île Manitoulin
		Porte-vélo
		R Réservations obligatoires
		Centre d'accueil
		Tour d'observation
		Wifi
		Théâtre
		Centre interprétatif
		Inscription des plongeurs
		Camping du Lac Cyprus
		Poste de vidange
		Bois à brûler
		Recyclage / déchets
		Sentier à usages multiples
		Canotage
		Yourtes

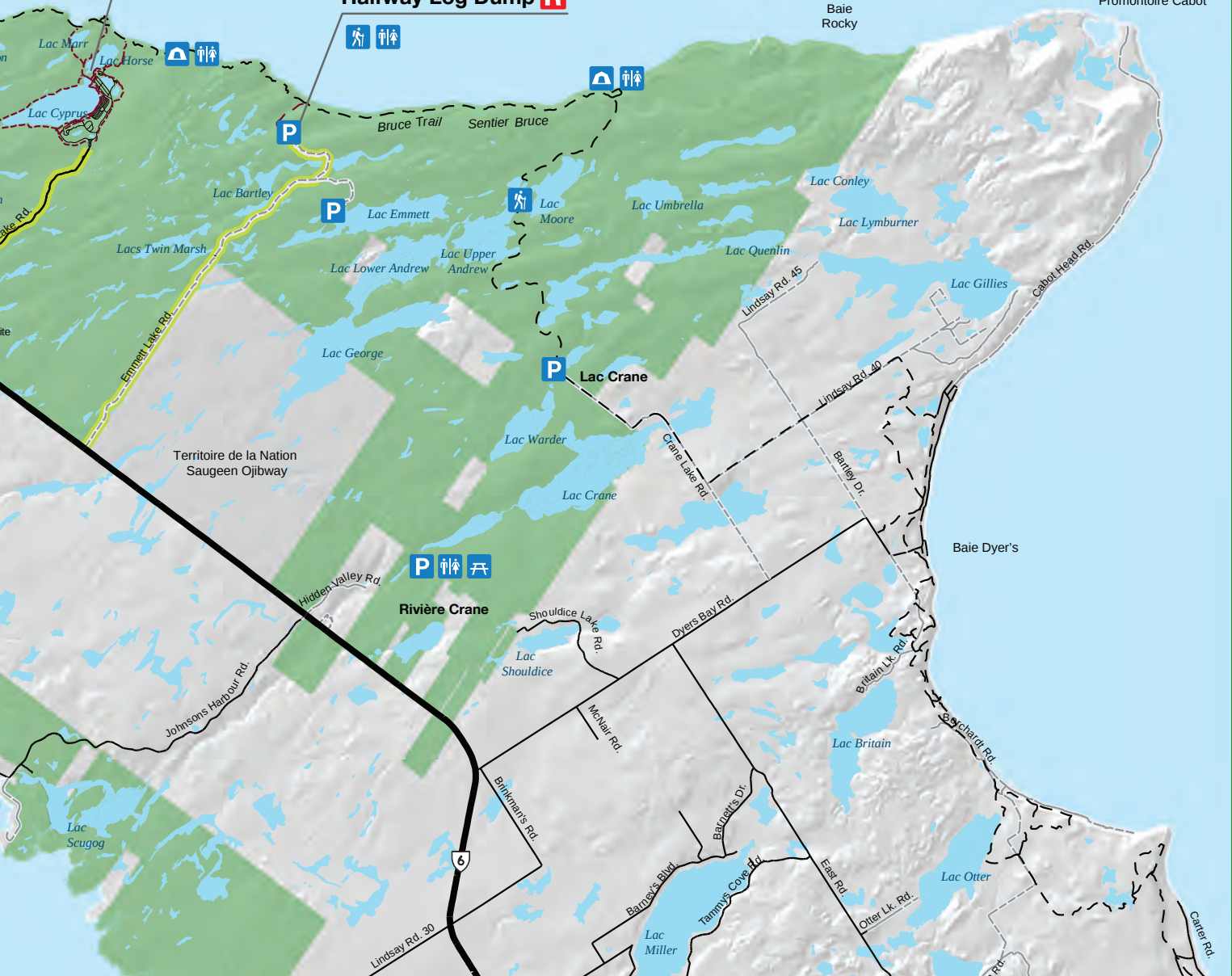
Lac Cyprus Grotto



Parc national de la Péninsule-Bruce

Baie Georgienne

Halfway Log Dump

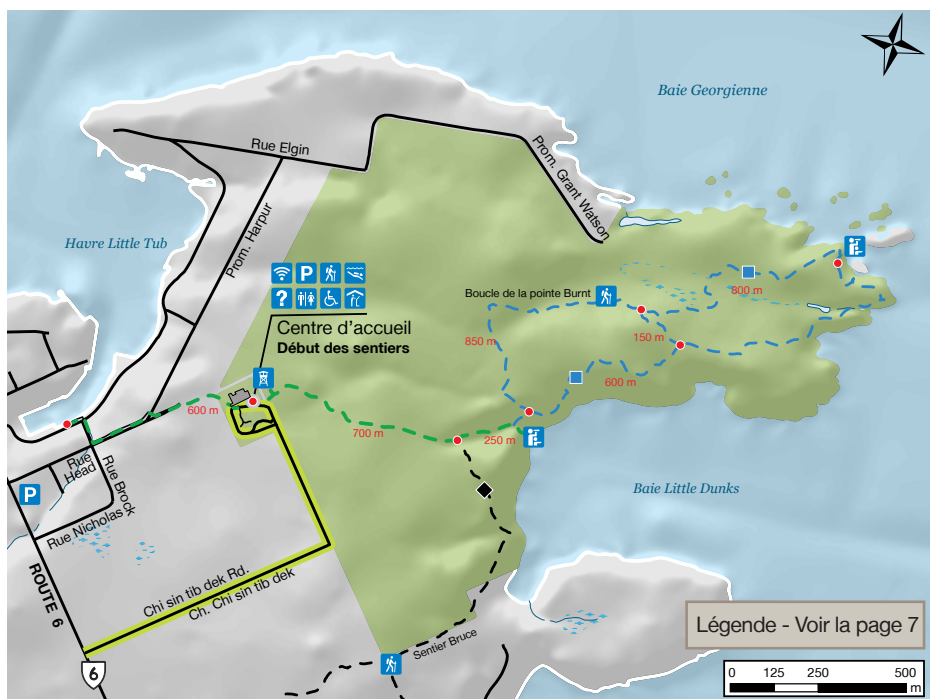


CENTRE D'ACCUEIL

Le Centre d'accueil est un excellent point de départ pour vos aventures. Vous y trouverez du personnel sympathique qui vous fournira l'information dont vous avez besoin pour planifier vos activités quotidiennes dans les Parcs et la région environnante. Renseignez-vous sur les permis et les droits d'entrée nécessaires pour accéder à chaque attraction du parc national de la Péninsule-Bruce et du parc marin national Fathom Five.

Visionnez une courte vidéo et explorez la galerie avant de sortir dehors, où vous pourrez grimper au sommet de la tour d'observation et faire une courte randonnée jusqu'au rivage. Suivez le sentier jusqu'au belvédère donnant sur la baie Little Dunks, qui fait partie de la baie Georgienne. Vous êtes à la recherche d'une randonnée plus longue? Optez pour la boucle de la Pointe-Burnt.

SENTIER	DURÉE	DISTANCE	DESCRIPTION
 Sentier de la Baie-Little Dunks	25 mins	950 m	Sentier large et facile qui traverse une forêt pour aboutir au belvédère de la Baie-Little Dunks.
 Boucle de la Pointe-Burnt	1,5 heure	3,2 km	Sentier boisé étroit et raboteux offrant des vues sur le lac.
 Petite boucle de la Pointe-Burnt	45 mins	1,6 km	Option plus courte offrant quelques échappées sur le lac.



Soyons gentils sur la péninsule

Nous espérons que vous profitez pleinement de vos vacances, et nous sommes ravis que vous ayez choisi de passer vos jours de congé parmi nous!

Aidez notre personnel en faisant preuve de patience et de gentillesse pendant votre séjour.





ÎLE FLOWERPOT

Entourée par les eaux froides et limpides de la baie Georgienne, l'île Flowerpot est l'une des principales destinations du parc marin national Fathom Five. Elle n'est accessible que par bateau. Réservez votre billet auprès d'une entreprise de croisières pour pouvoir profiter d'une journée d'exploration sur l'île.

L'île Flowerpot est célèbre pour ses éperons d'érosion marine, qui ressemblent à des pots de fleurs géants. Ne manquez pas d'explorer la grotte, le phare et les sentiers sinueux, qui sont jalonnés de fougères et d'orchidées uniques en leur genre.



SENTIER	DURÉE	DISTANCE	DESCRIPTION
Sentier Flowerpot	30 min	1,3 km	Sentier large et facile comportant des escaliers. Accès aux pots de fleurs par un sentier raboteux et escalier menant à une grotte.
Sentier du Belvédère-du-Phare	10 min	250 m	Passerelle étroite comportant des sections escarpées et escaliers.
Sentier Mountain	40 min	1,4 km	Sentier naturel très raboteux; tronçons escarpés et escaliers.
Embranchement du Gîte-de-Marne	20 min	800 m	Sentier menant à un rivage sauvage; tronçons sur trottoir de bois.



N'oubliez pas : il n'y a pas de poubelle sur l'île. Rapportez tous vos déchets!



LE SAVIEZ-VOUS? Plus de 40 espèces de poissons ont été recensées dans les milieux humides côtiers du parc marin national Fathom Five.



RESPECTEZ LE PARC

Nous voulons que tous les visiteurs puissent profiter de la même expérience que vous. C'est pourquoi nous vous demandons de **ne laisser aucune trace de votre passage**. Rapportez tous les articles que vous avez apportés, y compris les bouteilles d'eau, les contenants de nourriture à emporter et les restes alimentaires. Vous pourrez jeter vos déchets à la poubelle dans le terrain de stationnement.

La péninsule de Saugeen (péninsule Bruce) abrite une diversité remarquable de plantes et d'animaux, dont bon nombre vivent près des sentiers qui traversent le parc. **Restez sur les sentiers établis** pour protéger ces habitats sensibles et pour éviter tout contact avec l'herbe à puce, les tiques ou la faune.



Écoutez les sons qui vous entourent : il se peut que vous entendiez le gazouillis des oiseaux, le bruissement des arbres ou le déferlement des vagues. Ce sont des bruits que vous n'entendez peut-être pas à la maison. C'est ce qui donne au parc son caractère spécial. La musique peut être un élément gênant qui importune certains visiteurs. **La musique d'appareils électroniques est interdite en tout temps dans les aires de fréquentation diurne et sur les sentiers.**



Sécurité en randonnée

Lorsque vous randonnez dans le parc, vous êtes responsable de votre sécurité.

Préparez-vous :

- Consultez les prévisions météorologiques.
- Faites part de vos plans pour la journée à une personne de l'extérieur de votre groupe.
- Apportez des provisions d'eau supplémentaires, pour le cas où vous en auriez besoin.
- Portez des chaussures appropriées pour la randonnée – c'est ESSENTIEL.
- Faites attention à l'endroit où vous posez le pied et restez conscient de votre entourage.
- Tenez compte du nombre d'heures de clarté; la nuit tombe rapidement en forêt.

Sur la péninsule de Saugeen (péninsule Bruce), il est important de savoir que :

- Le réseau mobile n'est pas fiable.
- Il n'y a aucun service de transport – prévoyez une randonnée aller-retour pour regagner votre voiture.
- Les services de sauvetage et les équipes d'intervention d'urgence sont éloignés et mettront du temps à vous rejoindre en cas d'urgence.



Consultez le site Web www.adventuresmart.ca pour obtenir d'autres conseils sur la planification du voyage et la sécurité.



Sécurité nautique

Depuis 2000, plus de 20 décès liés à des activités nautiques ont été enregistrés dans le Parc. Les conditions de l'eau sont extrêmement dangereuses, et la baignade dans la baie Georgienne **N'EST PAS** recommandée.

Le rivage n'est pas surveillé. Les services de sauvetage sont éloignés et mettront du temps à vous rejoindre en cas d'urgence.

N'oubliez pas :

- L'eau est très froide en toute saison, et la profondeur varie grandement. Il suffit parfois de quelques pas pour se retrouver soudainement dans des eaux très profondes.
- Le temps et les conditions de l'eau peuvent changer rapidement.
- Prenez soin de tous les membres de votre groupe **en tout temps**.
- Pour toute activité dans l'eau, il est **fortement** recommandé aux nageurs peu expérimentés et aux enfants de porter un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel.
- Vous devez **TOUJOURS** porter un gilet de sauvetage ou un vêtement de flottaison individuel si vous vous adonnez à des activités nautiques au large.



RÈGLEMENTS DES PARCS



Le camping est autorisé uniquement dans les aires désignées.



Les feux ne sont permis que dans les foyers désignés. Ils sont interdits dans l'arrière-pays et sur le rivage.



Veuillez rapporter vos déchets au point de départ du sentier, où une poubelle a été installée.



Vous trouverez des robinets dispensant de l'eau potable un peu partout dans le camping et aux points de départ des sentiers. Veuillez utiliser des bouteilles réutilisables.



Tous les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse (d'une longueur maximale de 3 m). Ramassez leurs excréments.



Vous trouverez du bois à brûler au bureau du lac Cyprus. Il est interdit de ramasser du bois dans la forêt.



Les eaux de la baie Georgienne sont froides et souvent agitées. Soyez prudent.



Restez sur les sentiers pour éviter tout contact malencontreux avec de l'herbe à puce ou des ours noirs ou d'autres espèces sauvages.



L'alcool est interdit dans toutes les aires de fréquentation diurne. Les campeurs ne peuvent consommer de boissons alcoolisées qu'à l'emplacement qui leur a été attribué; ils doivent respecter les interdictions relatives à l'alcool dans le camping.



Les drones sont interdits.



Le bruit excessif est interdit en tout temps dans le Parc.



Il est interdit de chasser, de harceler, de déranger des animaux sauvages ou d'en avoir en sa possession.



Il est défendu d'enlever, d'endommager ou de perturber des objets naturels, culturels ou scientifiques.



La nourriture consommée par les humains, notamment les fruits et les légumes, est nocive pour les animaux. Il est interdit de nourrir la faune.



Il est interdit de graver ou d'écrire sur des roches, des arbres, des meubles ou des infrastructures.



Les bateaux à moteur et les appâts naturels sont interdits au lac Cyprus et au lac Emmett.



Sauf indication contraire, les vélos et les véhicules à moteur sont interdits sur les sentiers.



La musique d'appareils électroniques est interdite dans les aires de fréquentation diurne et sur les sentiers.



Les feux d'artifices sont interdits.



Nous reconnaissons que nous nous trouvons sur le territoire de la Nation des Anishinabek : le peuple des trois feux, c'est-à-dire les Nations des Ojibway, des Outaouais et des Potéouatamis, témoigne sa gratitude aux gardiens traditionnels de ce territoire, les Chippewas de Saugeen et les Chippewas de Nawash, appelés collectivement la Nation ojibway de Saugeen, gardiens de ces terres et de ces eaux.

La Nation Saugeen Ojibway et l'Agence Parcs Canada ont une vision commune pour prendre soin de ces terres et de ces lieux, et elles apprennent à cheminer ensemble, guidées par les enseignements ancestraux sur l'honnêteté, le respect, la vérité, l'amour, l'humilité, la bravoure et la sagesse.

Ensemble, nous visons à protéger et à préserver l'intégrité écologique, culturelle et spirituelle de ces lieux tout en invitant les visiteurs à profiter des valeurs naturelles, culturelles et spirituelles du parc national de la Péninsule-Bruce, à les comprendre et à s'en rapprocher.



EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911

En cas de perturbations dans le terrain de camping ou de rencontre avec des animaux sauvages, appelez les **gardiens du parc** au 519-596-2702.



Si vous n'avez plus besoin de ce guide, veuillez le déposer au centre d'accueil ou au bureau du lac Cyprus, où il sera recyclé.